

n'est pas du tout prêt à accepter, à entendre parler de nos suggestions, de nos amendements. On nous dit toujours: Faites-nous des suggestions. Bien entendu, il n'y a aucune espèce de réceptivité une fois que nous faisons valoir nos idées.

Un autre exemple que j'ai mentionné hier, c'est la recommandation... ce n'était pas une recommandation qui venait de notre parti, mais c'était la recommandation du Conseil des sciences du Canada qui a dit qu'il serait normal dans ce genre de projet de loi d'avoir une disposition qui permet au gouvernement d'examiner les prises de contrôle de compagnies canadiennes qui ont bénéficié de subventions gouvernementales au niveau de la recherche.

Alors, encore là, cette suggestion, si je comprends bien, n'a pas été acceptée au comité et on n'est pas allé plus loin pour expliquer notre attitude ou pour expliquer, finalement, pour faire preuve de l'attitude du gouvernement qui s'oppose totalement à entendre parler de quelque amendement que ce soit qui vient de l'opposition.

• (1610)

[Traduction]

La mauvaise volonté que montre le gouvernement à accepter quelque amendement, que ce soit pour clarifier le rôle du ministre ou lui permettre d'encourager les investissements canadiens d'une manière bien précise, contredit complètement les belles paroles que tenait le parti aujourd'hui au pouvoir durant la campagne électorale. Nous nous rappelons tous ses fameuses promesses que les capitaux afflueraient dans le pays dès qu'il serait élu. Le gouvernement a déposé son fameux projet de loi sur Investissement Canada et nous attendons toujours.

La plupart des Canadiens savaient bien que les gestes concrets ne seraient pas à la hauteur des beaux discours. La plupart des Canadiens savaient bien qu'il faudrait davantage que l'élection de ce parti et la présentation d'un projet de loi pour provoquer les changements économiques dont le pays a besoin. La plupart des Canadiens savent qu'il faudra présenter toute une série de mesures économiques dans les domaines de la fiscalité et de la réglementation pour permettre à notre économie de soutenir la concurrence dans le monde extrêmement compétitif dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Voici maintenant neuf mois que le nouveau gouvernement a été porté au pouvoir, et nous attendons toujours son premier budget. Comme vous le savez, monsieur le Président, cela dépasse de beaucoup le record du gouvernement Clark qui, malgré toutes les erreurs qu'il a commises, n'a pris que six mois pour présenter son budget. Nous savons ce qu'il est advenu de ce gouvernement. C'est sans doute pourquoi le gouvernement actuel met tant de temps à présenter le sien. Il va sans dire que les attentes de tous les Canadiens sont très grandes à cet égard.

Une voix: Ils nous appuient dans une proportion de 57 p. 100 aujourd'hui.

M. Berger: Ils sont 57 p. 100 à vous appuyer aujourd'hui. Mais nous verrons si cette proportion tient toujours un mois après la présentation du budget que nous attendons tous à la fin de mai.

Motion d'ajournement

[Français]

Monsieur le Président, je voudrais revenir à ce que je disais tout à l'heure, savoir au besoin d'encourager les investissements étrangers au pays et plutôt au besoin d'avoir ce genre de politique. Le gouvernement disait que l'ancienne Agence d'examen de l'investissement étranger empêchait les étrangers d'investir au pays. C'est pour cela qu'on retire cette loi et c'est pour cela qu'on vient avec cet amendement. Mais je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur un article qui paraît dans *Le Devoir* d'aujourd'hui où, selon le délégué général du Québec à Londres, Ottawa accorde trop d'importance aux investissements étrangers au pays. Alors qu'est-ce que dit M. Patrick Hyndman dans une entrevue accordée hier au journaliste québécois à Londres? Il dit qu'il est un peu inquiet de voir ce gouvernement faire de la promotion à l'étranger des investissements au Canada, sa priorité principale. Il note que, dans le passé, la priorité d'Ottawa, la priorité de notre gouvernement, du gouvernement libéral, était plutôt la promotion des exportations. On avait mis sur pied une gamme d'initiatives: la Société d'expansion des importations, les efforts qu'on avait faits... que l'ancien gouvernement avait faits pour permettre à Bombardier d'aller chercher des contrats pour le métro de New York, pour le métro du Mexique. On avait mis sur pied une gamme d'initiatives pour encourager les exportations de compagnies canadiennes.

Et là, le délégué général du Québec est quelque peu déçu de cette nouvelle orientation de ce gouvernement. Et puis, en fait, il dit que ce n'est peut-être pas nécessaire parce qu'il note qu'à Londres la concurrence pour amener l'investissement étranger est constante. Il n'y a pas moins de six provinces qui ont des délégations dans la capitale britannique, soit le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse. Il dit que le gouvernement ontarien à Toronto a une délégation de 40 personnes dont sept qui se consacrent exclusivement à la promotion d'investissements étrangers au Canada. Il note que le Québec a seulement une vingtaine d'employés dont trois responsables de tout ce qui est de la promotion économique.

Alors, on voit de la part d'un représentant éminent d'un gouvernement provincial, le gouvernement du Québec en l'occurrence, qu'il y a des efforts extraordinaires qui sont faits à l'heure actuelle pour encourager l'investissement des étrangers au Canada. Ce n'est pas avec les investissements étrangers au Canada que l'on va relancer notre économie, c'est en faisant la promotion de compagnies canadiennes, en faisant la promotion d'exportations canadiennes, en créant nous-mêmes notre propre économie, que l'on va maintenir le niveau de vie auquel les Canadiens sont habitués, et c'est pour cela qu'on avait proposé cette motion ici, cet amendement qui, malheureusement, est rejeté du revers de la main par le gouvernement, et je déplore énormément le manque de volonté de ce gouvernement d'accepter quelque amendement que ce soit, positif, qui provient des banquettes de l'opposition.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. le vice-président: En conformité de l'article 45 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront